

Les collectivités territoriales de guyane en 2008

Des organismes régionaux en développement

Depuis 2006, l'effectif des agents territoriaux a augmenté de 10 % en Guyane. Les organismes régionaux ont beaucoup recrutés, essentiellement des contrats aidés. Ceux-ci diminuent dans les autres collectivités territoriales. Les agents non titulaires sont beaucoup plus nombreux, notamment dans les organismes départementaux et intercommunaux. Le taux d'administration communale reste proche de celui de la France métropolitaine. Les collectivités territoriales ont recruté des cadres.

Au 31 décembre 2008, les collectivités territoriales de Guyane emploient 7 800 agents. C'est 10 % de plus qu'en 2006. Les agents territoriaux représentent 17 % des salariés du département contre 8 % en France métropolitaine.

Les effectifs des organismes régionaux ont plus que doublés en deux ans

Les organismes régionaux emploient 470 agents en 2008, deux fois plus qu'en 2006. Ces organismes ont recrutés 170 emplois aidés supplémentaires entre 2006 et 2008.

30 % des agents territoriaux travaillent pour un organisme départemental, c'est plus qu'en Guadeloupe (16 %), en Martinique (16 %) et en France métropolitaine (19 %). Les organismes départementaux emploient 2 350 agents, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2006.

Six agents territoriaux sur dix travaillent dans les organismes communaux. Leur effectif progresse de 5 % par rapport à 2006.

Les organismes intercommunaux emploient 65 agents de plus qu'en 2006.

En 2008, 54 % des agents des collectivités territoriales sont des femmes. Leur effectif (+ 9 %) croît moins vite que celui de hommes (+ 12 %).

Trois agents sur dix travaillent dans des organismes départementaux

Unité : nombre

Organismes	Total	dont titulaires	Hommes	Femmes
Départementaux	2 348	1 659	1 284	1 064
Régionaux	470	198	204	266
Intercommunaux	383	253	199	184
Communaux	4 614	2 753	1 877	2 737
Autres	25	5	8	17
Ensemble	7 840	4 868	3 572	4 268

Source : Insee - Colter 2008

Moins d'emplois aidés dans les organismes communaux et départementaux

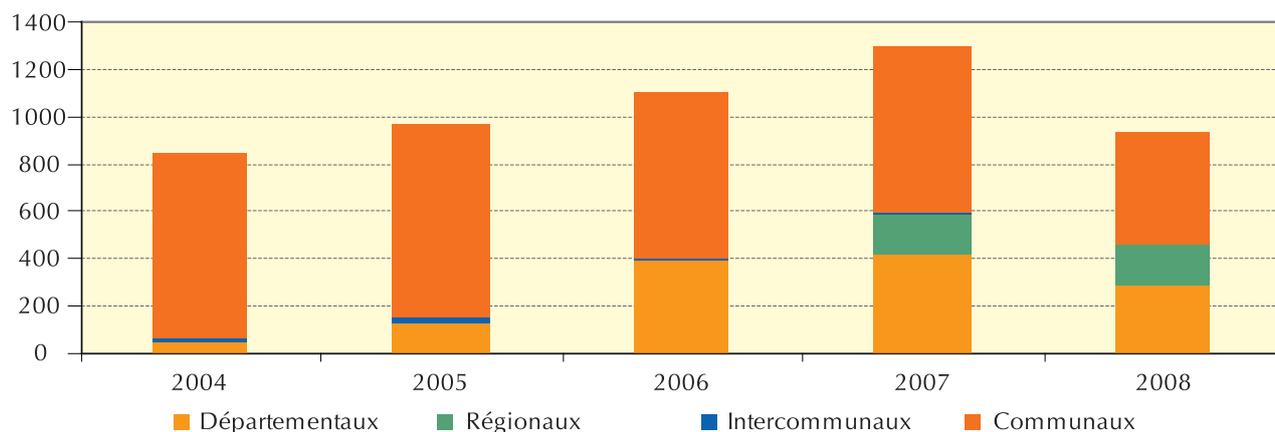
En 2008, 936 agents sont employés en contrat aidés, soit 12 % de l'effectif total. Après une augmentation en 2006 et 2007, l'effectif diminue de 28 % pour atteindre celui de l'année 2005.

ont fortement recrutés des agents non titulaires, en grande partie dans la filière technique.

En Guyane, sur 7 800 agents territoriaux, 62 % sont des fonctionnaires contre 72 % en France métropolitaine. La part de fonctionnaires en Guyane est plus élevée qu'en Martinique (55 %), mais plus faible qu'en Guadeloupe (82 %).

Diminution du nombre d'emplois aidés dans les collectivités territoriales guyanaises.

Unité : nombre



Sources : Insee - Colter 2004 à 2008

Les organismes départementaux et intercommunaux ont recruté des non titulaires

En 2008, 1 900 agents sont non titulaires, soit un agent sur quatre. Cet effectif augmente de 58 % par rapport à 2006, soit 700 agents de plus. Les organismes départementaux (+ 91 %) et intercommunaux (+ 72 %)

Le taux d'administration communale reste modéré

Le taux d'administration communale en Guyane est de 22 agents pour 1 000 habitants, proche de la France métropolitaine mais plus faible qu'en Guadeloupe et en Martinique. Parmi, les trois grandes communes du département, Kourou a un taux d'administration élevé (30 ‰), Cayenne est dans la moyenne (24 ‰) et

Les communes emploient moins d'agents qu'en Guadeloupe et en Martinique

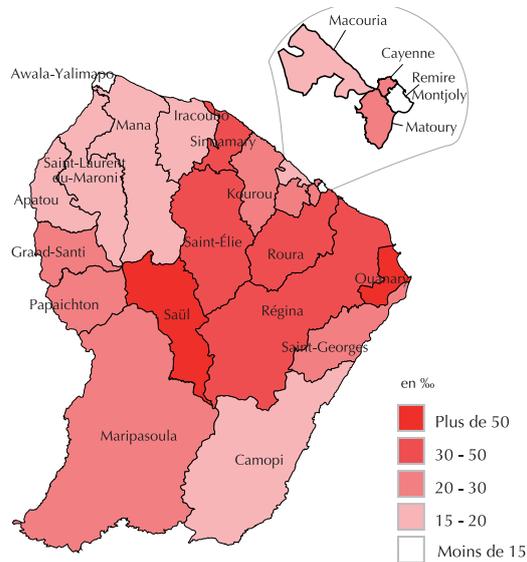
Unité : pour 1 000 habitants

Organismes	Guyane	Guadeloupe	Martinique	France Métropolitaine
Départementaux	11	6	7	6
Régionaux	2	2	2	1
Intercommunaux	2	1	5	4
Communaux	22	28	29	19
Autres	0,1	0,1	0,7	1,2
Ensemble	37	37	43	32

Source : Insee - Colter 2008



Taux d'administration pour mille habitants par commune



Source: Insee - Colter 2008
© Insee 2011

Saint-Laurent-du-Maroni est sous administrée (17 %). Avec moins de 15 agents pour 1 000 habitants, Remire-Montjoly, Macouria et Awala-Yalimapo ont les plus faibles taux d'administration.

Plus de recrutement en catégorie A et B

En 2008, 440 cadres A travaillent dans les collectivités territoriales, 16 % de plus qu'en 2006. Le nombre de cadres B augmente de 22 % entre 2006 et 2008. Les cadres A et B représentent respectivement 6 % et 9 % du personnel de la fonction publique territoriale. Comme en 2006, le taux d'encadrement (15 %) est plus élevé qu'en Guadeloupe (11 %) mais plus faible qu'en Martinique (17 %). Les organismes régionaux (46 %) et intercommunaux (45 %) ont les taux d'encadrement les plus élevées. Les communes sont sous encadrées, avec seulement 7 % de cadres A et B.

85 % des agents des collectivités territoriales sont des cadres C.

Les trois quarts des agents des collectivités territoriales travaillent à temps plein. Leur effectif augmente de 11 % par rapport à 2006.

Dans les organismes régionaux, l'effectif des agents à temps plein a progressé de 80 % entre 2004 et 2008. Il a augmenté de 50 % entre 2004 et 2008 dans les organismes intercommunaux, malgré une baisse observée entre 2005 et 2006.

15 % de cadres A et B dans la commune de Cayenne

	Unité : %		
	A	B	C
Ouanary	0	0	100
Grand-Santi	0	2	98
Montsinery-Tonnegrade	0	2	98
Apatou	1	3	96
Saint-Georges	2	3	95
Maripasoula	1	4	95
...			
Saint-elie	6	0	94
Cayenne	6	9	85
Regina	15	0	85
Macouria	20	4	76

Source : Insee - Colter 2008

Hélène CHESNEL

Paola ZIG



L'enquête Colter :

L'enquête sur les effectifs des collectivités locales (Colter) est adressée tous les ans et de manière exhaustive aux sièges ou établissements principaux des collectivités locales stricto sensu (régions, départements, communes, organismes communaux et intercommunaux), aux établissements publics administratifs et aux établissements publics industriels et commerciaux locaux, ainsi qu'aux organismes privés subventionnés majoritairement par des fonds publics. Elle ne prend en compte que les agents territoriaux. Les fonctionnaires d'État mis à disposition de collectivités territoriales ne sont pas comptabilisés. L'enquête Colter 2008 est la dernière édition, elle ne sera pas renouvelée les prochaines années.

Définitions :

*Les **collectivités locales** sont les organismes communaux (communes, Caisse des Écoles, CCAS), les organismes intercommunaux (Communauté des communes, syndicats intercommunaux...), les organismes départementaux (Conseil Général, SDIS...) et les organismes régionaux (Conseil Régional...).*

*Les **fonctionnaires** (titulaires ou stagiaires) sont des fonctionnaires civils, des militaires ou des magistrats. Les **agents non titulaires** sont essentiellement les ouvriers d'État, les personnels de l'enseignement sous contrats payés par l'État, les contractuels, les vacataires et les collaborateurs extérieurs.*

*Les **autres statuts de la fonction publique territoriale** sont les assistantes maternelles (rattachées aux organismes départementaux), les emplois jeunes et les apprentis.*

*Un **contrat aidé** est un contrat de travail, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Ce sont des Contrats Emploi Solidarités (CES), Contrats Emploi Consolidés (CEC) et depuis 2005 des Contrats d'Avenir et des Contrats d'Accompagnement à l'Emploi.*

*Le **taux d'administration locale** est le rapport (multiplié par 1 000) entre le nombre d'employés des collectivités locales et la population issue de l'estimation de population au 01/01/2007.*

*Le **taux d'administration communale** est le rapport (multiplié par 1 000) entre l'effectif de la commune et la population municipale issue de l'estimation de la population au 01/01/2007.*

*Le **taux d'encadrement** est égal à la somme des cadres A et B rapportée à l'effectif total.*

Pour en savoir plus :

- « Les collectivités locales de Guadeloupe en 2008 : le taux d'administration communale demeure élevé », Premiers Résultats n°75, Insee, Avril 2011.*
- « Les collectivités locales de Martinique en 2008 : forte augmentation des effectifs régionaux », Premiers Résultats n°77, Insee, Avril 2011.*
- « Les collectivités locales de Guyane en 2006 : de nombreux agents dans les organismes départementaux », Premiers Résultats n°50, Insee, octobre 2009.*
- « Les collectivités locales de Guadeloupe en 2006 : un taux d'encadrement faible », Premiers Résultats n°49, Insee, octobre 2009.*
- « Les collectivités locales de Martinique en 2006 : les organismes intercommunaux embauchent », Premiers Résultats n°51, Insee, octobre 2009.*